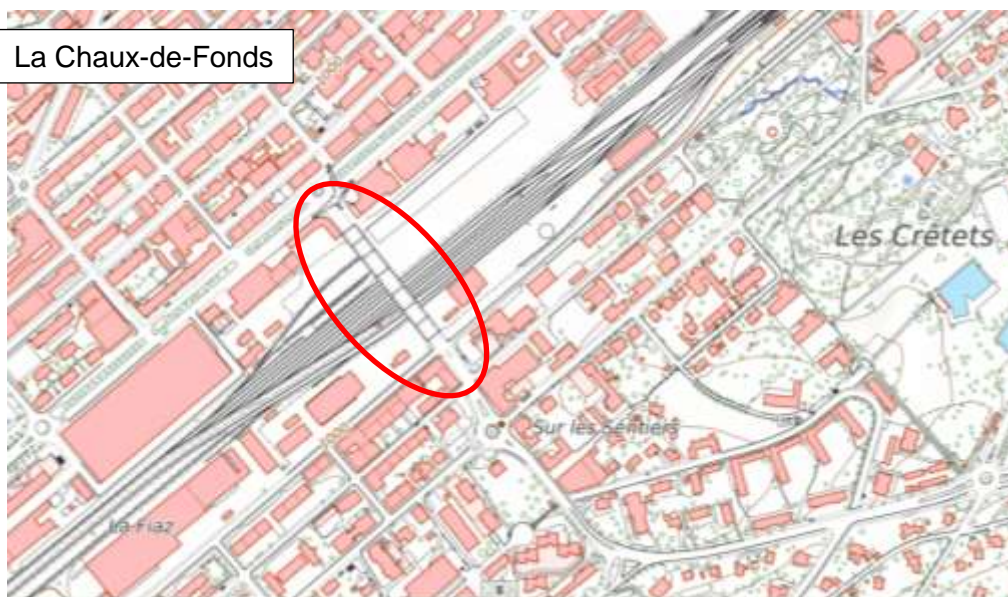


RC 1320 Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds

**Éléments déterminants**

- Le pont souffre de plusieurs pathologies. Les 70 poutres du pont-route existant, construit au-dessus des voies CFF, reposent sur 140 appuis en très mauvais état. Elles ne peuvent plus se dilater en toute sécurité et les surfaces d'appuis en contact sont insuffisantes.
- Les fondations subissent des tassements différentiels qui ne sont pas stabilisés. Par exemple, le tassement constaté au droit d'un des piliers est de 11 cm.
- Le remplacement est indispensable pour garantir la sécurité des domaines ferroviaire et public pour les cent prochaines années.

Projet

Démolition d'un pont-route construit en 1969-70, avec de nombreux éléments préfabriqués. Remplacement par un ouvrage de conception moderne, plus esthétique et durable. Longueur du pont : 145 m. Largeur : 20 m.

Mobilité douce

Réalisation d'une liaison urbaine conviviale et multimodale entre le Nord et le Sud des voies ferrées. L'espace promenade est complété par deux bandes cyclables de part et d'autre de l'espace réservé au trafic automobile (deux voies, une dans chaque sens). Le réaménagement des trafics sur l'ouvrage est mené en étroite collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds, partenaire.

Planification des travaux

Les travaux ont débuté en mars 2023 et se termineront en octobre 2024.

Coût du projet

Le montant brut du projet fait l'objet d'un crédit de CHF 17,1 millions. Le montant net effectivement à charge de l'Etat de Neuchâtel, après déduction des subventions, est de CHF 7 millions. Les aménagements urbains sont financés par la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Voir presse : [pose 1^{ère} pierre](#), [début des travaux](#) Voir [site internet de l'OCAR](#)
Voir [page internet dédiée au projet](#)